

serait nécessaire, fussent mieux adaptées aux besoins de l'époque; plusieurs évêques formulèrent la même requête dans le Concile du Vatican.

Approuvant ces vœux très légitimes et les accueillant volontiers, Nous avons conçu le projet de les réaliser enfin. Mais comme Nous n'ignorons nullement quels sont l'étendue et le poids de cette entreprise, de Notre propre mouvement, de science certaine, et après une mûre délibération, Nous décidons et Nous ordonnons d'accomplir ce qui suit :

I. Nous établissons un conseil ou, comme l'on dit, une *Commission* pontificale, à qui seront confiés la direction et le soin de toute cette affaire. Elle se composera de plusieurs cardinaux de la sainte Eglise romaine, qui devront être désignés nominativement par le Souverain Pontife.

II. Ce conseil sera présidé par le Souverain Pontife lui-même, et, en son absence, par le doyen des cardinaux présents.

III. Il y aura en outre un nombre convenable de consultants, que les Pères cardinaux choisiront avec l'approbation du Souverain Pontife, parmi les hommes les plus compétents en matière de droit canon et de théologie.

IV. Nous voulons que tout l'épiscopat prête son appui et son concours à cette œuvre très importante, conformément aux règles qui seront exposées en temps opportun.

V. Lorsque aura été établi le plan à suivre dans un tel travail, les consultants en prépareront la matière et émettront leurs avis à ce sujet, dans les réunions présidées par le cardinal que le Pontife aura désigné comme secrétaire. Ensuite les Pères cardinaux se livreront à un sérieux examen sur les travaux et les jugements des consultants. Enfin tous les résultats seront déférés au Souverain Pontife, pour être revêtus de l'approbation régulière.

Les décisions que Nous faisons connaître par ces lettres, Nous voulons qu'elles soient ratifiées et confirmées, nonobstant toutes clauses contraires, même jugées dignes d'une mention spéciale ou très spéciale.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le quatorzième jour des calendes d'avril, en la fête de saint Joseph, époux de la bienheureuse vierge Marie, de Notre pontificat la première année.

PIE X, PAPE.